



Remboursement ou remplacement d'un ordinateur sous garantie

Par **abec**, le **15/07/2009** à **18:10**

Bonjour,

je viens d'acheter un ordinateur portable en solde dans une grande surface. L'ordinateur est tombé en panne au bout de 8 jours et le support technique du constructeur a accordé le remplacement. En rapportant l'ordinateur chez le vendeur j'ai la mauvaise surprise de voir mon achat remboursé (au passage via un bon d'achat en magasin) et pas mon ordinateur remplacé.

Est-ce normal? Que puis-je faire pour exiger le remplacement de l'objet (et/ou de son équivalent)? Que puis-je faire sinon pour obtenir le remboursement plutôt qu'un bon d'achat?

Merci de votre aide,